

EDITO



Sur la voie de l'Émergence...

L'émergence économique se caractérise entre autres par le niveau d'industrialisation d'un pays et surtout sa capacité à exporter les biens

et services marchands, le savoir-faire du capital humain, concourant à une croissance durable et inclusive.

Il s'agit d'une réalité économique qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela nécessite la création des infrastructures socioéconomiques de base et le développement de la technologie en adéquation avec les besoins du marché.

Conscient des attentes du peuple, le Gouvernement ivoirien a fait sien, la vision du Chef de l'Etat d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020 et s'en donne effectivement les moyens. Pour y arriver, la Côte d'Ivoire a fait le choix du secteur privé, comme moteur de la croissance économique.

Ainsi, chaque jour, le CEPICI s'emploie, sous la direction du Gouvernement, à attirer et maintenir les investisseurs dans notre pays, grâce aux actions de réformes structurelles et institutionnelles engagées par le Gouvernement dans l'optique de l'amélioration constante de l'environnement des affaires.

Ces différentes réformes opérées pour améliorer le climat des affaires produisent des résultats probants. A titre d'illustration, la création d'entreprise au Guichet Unique du CEPICI se fait en 24H et à 15.000F CFA. Ces réformes ont également permis à la Côte d'Ivoire de gagner 30 places en 2013 et 2014, dans le rapport Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale et de se maintenir deux années consécutives dans le top 10 des pays réformateurs au monde.

Les perspectives 2015 sont prometteuses en termes de réalisation des objectifs d'attraction des investissements privés, d'amélioration de l'environnement des affaires et de suivi évaluation des investissements privés et des entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI. Ce qui sera profitable à la Côte d'Ivoire qui est déjà très engagée sur la voie de l'émergence.

A bientôt et bonne lecture à tous et à chacun...

Emmanuel ESSIS

E	• Caravane Entreprendre en Côte d'Ivoire : Le CEPICI favorise la création d'entreprises dans le nord	2
R	• CEPICI - CÔTE D'IVOIRE Tourisme : Un duo gagnant pour attirer l'investissement	2
I	• Zoom sur le Comité national de Suivi-évaluation des Investissements privés en Côte d'Ivoire (CSIP)	3
A	• Le guichet unique du CEPICI, bilan positif en 2014	4
M	• Social : Le CEPICI solidaire des orphelins de l'ONG Mission d'Amour	4
M	• Social : des Start up solidaires des orphelinats à Aboisso et grand-bassam	5
O	• Investissement : le CEPICI fait découvrir les opportunités d'investissements de la Côte d'Ivoire à des hommes d'affaires indiens	5
S	• Secteur privé: 150 entreprises ivoiriennes se frottent à l'expérience marocaine	6
	• Investissements : Des Chinois prévoient la construction d'une ville industrielle en Côte d'Ivoire à 10 milliards USD	6
	• Distinction : Le DG du CEPICI dans le top 100 des personnalités qui ont fait bouger l'Afrique en 2014	7
	• Secteur privé : quatre jeunes entrepreneurs appuyés à hauteur de 75.3 millions de FCFA par le FIDEN	7

L'ENTREPRENARIAT NATIONAL CHEVAL DE BATAILLE DU CEPICI

CONTACTS

*Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga,
Immeuble Belle -Rive 16^{ème} étage.*

Boîte postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

Site web : www.cepici.gouv.ci | Email : infos.cepici@cepici.ci

CARAVANE ENTREPRENDRE EN CÔTE D'IVOIRE : LE CEPICI FAVORISE LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LE NORD

Entamée le 10 novembre 2014 à Korhogo, la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire a fermé ses portes le 13 novembre 2014 dans la capitale du Poro, après l'étape de Ferkéssédougou dans la région du Tchologo, avec à la clé, 15 entreprises légalement constituées et enregistrées par le Guichet unique du CEPICI.

Cet évènement a permis d'une part, aux populations de mieux connaître le CEPICI et ses services, et d'autre part, a favorisé la création de 15 entreprises grâce au Guichet Unique des formalités d'entreprises délocalisé dans le nord du pays pour la circonstance.

Les porteurs de projets et autres opérateurs économiques de la région du Tchologo ont saisi l'opportunité offerte par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis de créer leur entreprise « à zéro francs CFA », c'est-à-dire gratuitement au lieu de 15.000 FCFA comme frais réglementaires.

A chacune des étapes, les autorités administratives ont exprimé tout l'honneur qui est le leur de recevoir sur leurs terres, le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire. « Cela signifie que nous comptons aussi dans le monde des affaires » s'est même réjoui le Préfet de la région du Tchologo, M. Diakité Souhalio.

Il faut rappeler que cette caravane a été aussi le lieu pour le CEPICI et son partenaire Côte d'Ivoire Tourisme de regrouper des jeunes en formation dans les centres techniques professionnels à Korhogo et à Ferké, en vue de la création de leur entreprise.

Ils bénéficieront de l'accompagnement technique du CEPICI pour qu'à partir du second semestre de l'année 2015 (date de la fin de leur formation), leurs entreprises créées démarrent effectivement les activités.

Pour le Directeur Général du CEPICI,

« cette caravane est une réussite. Et nous avons eu raison de l'organiser parce que les populations avaient besoin d'informations. Elles ne savaient pas que tous ces dispositifs de facilitation en matière de création d'entreprise existaient »

« Les populations ont été heureuses et surprises de savoir qu'il est possible de créer leur entreprise en 24 Heures et à moindre coût » s'est félicité, M. Jean-Marie Somet, Directeur Général de Côte d'Ivoire Tourisme. « Cela est à développer et à rééditer » a souhaité M. Somet Jean Marie.

Le Guichet Unique installé à cet effet, a enregistré la visite de plus de 177 opérateurs et porteurs de projets, faut-il noter.

En somme, la seconde édition de la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire a favorisé la création d'entreprises, permettant ainsi à leurs promoteurs de sortir de l'informel tout en bénéficiant de régimes fiscaux très flexibles selon la taille des sociétés.

Le goût de l'entrepreneuriat a été inculqué aux populations, surtout aux jeunes qui ne rêvent plus que de créer leur entreprise afin d'être à leur propre compte.

Les populations ont été émerveillées par les prestations du CEPICI notamment par le fait que tous les acteurs qui interviennent dans le processus de création d'entreprise sont réunis en un seul lieu (Guichet unique du CEPICI) et créent les entreprises avec des délais et coûts très réduits.

Enthousiastes qu'elles sont, les populations ne demandent que l'ouverture d'une représentation du Guichet Unique dans leurs localités respectives (Korhogo et Ferkéssédougou) pour faciliter l'accès aux services du CEPICI.

En refermant ses portes dans le nord du pays, le Directeur Général du CEPICI a donné rendez-vous aux populations de Man (Ouest) et d'Odienné (Nord-ouest) pour le compte de la troisième édition de la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire.

CEPICI - CÔTE D'IVOIRE TOURISME : UN DUO GAGNANT POUR ATTIRER L'INVESTISSEMENT



Le CEPICI et Côte d'Ivoire Tourisme ont décidé de conjuguer leurs efforts pour attirer l'investissement en Côte d'Ivoire, selon l'accord de partenariat signé le 10 novembre 2014 par les Directeurs Généraux des deux structures étatiques, à l'occasion de la seconde édition de la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire organisée à Korhogo et à Ferkéssédougou.

« Les deux structures sont des centres de promotion qui « vendent » l'image de la Côte d'Ivoire » a justifié le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis.

La signature de cet accord permettra au CEPICI et à Côte d'Ivoire Tourisme de se retrouver officiellement autour des activités de promotion de la destination Côte d'Ivoire.

Le début de l'application de ce partenariat est la complicité qui a régné entre le personnel des deux entreprises tout au long de la deuxième édition de la Caravane Entreprendre en Côte d'Ivoire. En effet, les deux équipes ont su s'intégrer pour parfaire l'organisation en se donnant à chaque fois des coudées franches.

Pour sa part, le Directeur Général de Côte d'Ivoire Tourisme, M. Jean-Marie Somet a assuré la co-animation avec le Directeur Général du CEPICI, des différentes plénières organisées lors de l'évènement.

En un mot, les deux personnalités ont su donner les réponses appropriées aux interlocuteurs, réussissant ainsi ce début de long tandem CEPICI- Côte d'Ivoire Tourisme.

« On peut faire du tourisme et investir » a souligné Emmanuel Essis, soutenant que « le tourisme est un axe majeur pour la Côte d'Ivoire eu égard aux objectifs de revenus qui sont attendus ».

Abondant dans le même sens, Jean-Marie Somet a fait savoir que la Côte d'Ivoire a déjà passé le cap de 400.000 touristes au titre de l'année 2014. A en croire M. Somet, l'objectif de 500.000 touristes en 2015 et 1.000.000 touristes à l'horizon 2020 sera atteint.

Dans le même élan, M. Essis a signalé que le CEPICI a, à son tour déjà, passé le cap de 5000 entreprises créées depuis le début de l'année.

« On a un point commun, donc, les actions peuvent être menées en synergie » pour mieux vendre l'image de la Côte d'Ivoire aux investisseurs, a conclu le Directeur Général du CEPICI.

ZOOM SUR...

Zoom Sur est une rubrique de mise en lumière d'un service du CEPICI.

Ici, le service au menu est présenté sous toutes ses facettes pour que vous, les lecteurs, connaissiez au mieux le fonctionnement et les prestations du centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire qui est le CEPICI.

SUIVI-ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS : LE PREMIER RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS EN CÔTE D'IVOIRE DISPONIBLE EN MARS 2015

Le premier rapport général sur les investissements privés en Côte d'Ivoire sera disponible d'ici la fin du mois de Mars 2015. C'est ce qu'a annoncé le chef du Projet, M. Akré Salomon BIEFFO, par ailleurs Directeur de la Planification des Etudes et de la Statistique, qui s'est prêté à nos questions pour faire l'état d'avancement des activités du Comité national de Suivi-évaluation des Investissements privés en Côte d'Ivoire (CSIP)



M. Akré Salomon BIEFFO, Directeur de la Planification des Etudes et de la Statistique

GENÈSE DU CSIP

La Côte d'Ivoire a fait le choix du secteur privé comme moteur de la croissance économique. Dans cet élan, les autorités ivoiriennes ont conféré un pan important de la réalisation du plan national de développement aux opérateurs privés. C'est donc ce secteur qui a la charge de créer des emplois et de la croissance et rendre l'économie nationale compétitive à travers ses investissements. Mais les informations sur les investissements réalisés et leurs impacts socioéconomiques échappent au Gouvernement ivoirien. Pourtant, il en a besoin pour orienter sa politique économique générale. C'est pour remédier à cette carence que l'entregent du CEPICI, le Gouvernement a mis en place le Comité national du Suivi-Evaluation des Investissements privés en Côte

d'Ivoire (CSIP). Il lui a été dévolu le rôle de **capter les flux des capitaux privés injectés dans l'économie ivoirienne**. Cela à travers trois missions essentielles. Il s'agit de procurer au Gouvernement, les données sur

- les entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI
- les investissements agréés par le Code des Investissements
- les investissements globaux en Côte d'Ivoire

Pour mener à bien ses activités, cette entité qui est composé de l'ensemble des structures et organisme intervenant dans la marche de l'économie nationale. Il y a le Gouvernement, le CEPICI, le secteur privé, les structures publiques comme l'INS, le CIRES, etc. L'essentiel de la démarche adoptée est de mener une opération de collecte de données sur les entreprises privées, après le dépouillement, élaborer un rapport provisoire qui présente un aspect dans de moindre proportion de ce que sera le rapport général. Ce rapport sera actualisé au fur et à mesure selon les changements qui interviennent.

ÉTAT DES LIEUX

Après plus de deux mois d'enquête sur les entreprises, le CSIP, selon M. BIEFFO, dispose d'un taux suffisamment représentatif de la population d'entreprises enquêtée, pour faire publier un rapport provisoire. Il sera disponible dans la deuxième semaine de Février 2015, a assuré M. Salomon BIEFFO, qui par ailleurs, le Directeur de la Planification des Etudes et de la Statistique (DPES) au CEPICI.

Initialement portée sur une population de 1200 entreprises, c'est finalement un peu plus de 700 entreprises qui seront investiguées. Cela en raison de ce qu'il convient d'appeler les « variables mortes ». Ce sont des données qui existaient au moment de la planification, mais qui ont changé ou disparu au moment des enquêtes. Il s'agit des entreprises, qui soit ont fermé ou changé de local, etc.

Les informations en possession du CSIP concernent plus de 40% de 700 entreprises. Ce qui permet aux experts de rédiger le rapport provisoire qui sera présenté au Gouvernement mi-février. Après quoi, le rapport général qui portera sur toute la population d'entreprises enquêtées sera remis aux autorités.

Ce rapport contiendra des recommandations formulées par les entreprises enquêtées. Il s'agit de faire savoir au Gouvernement, ce qui bloque les investissements, ce qu'il faut pour plus de création d'emplois et surtout des emplois durables.

INTÉRÊT DU PROJET

A l'issue de la première phase du projet, les autorités ivoiriennes disposeront de chiffres clairs et exhaustifs sur la création des entreprises, ce que ces entreprises deviennent, les problèmes auxquels elles sont confrontées, combien d'emplois ont été créés. Dès lors, il appartient au Gouvernement de prendre des mesures palliatives pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises. Ces données sont

une autre forme d'amélioration de l'environnement des affaires. Car, les investisseurs se sentiront pris en compte par le Gouvernement dans sa politique économique. Après le 1er rapport général, de façon périodique, (semestre et trimestre), un rapport sera fait pour présenter la réalité des investissements privés en Côte d'Ivoire, a ajouté M. Salomon BIEFFO.

DIFFICULTÉS

Au départ, l'enquête était prévue s'étendre sur un mois. Mais, cette opération de collecte de données est allée au delà de ce délai. M. BIEFFO explique ce fait par une collaboration insuffisante des entreprises. «La phase la plus difficile pour une étude scientifique qui fait appel aux collectes de données qualitatives et quantitatives auprès des entreprises, ce sont les enquêtes sur les entreprises » regrette-t-il.

“ Pour lui les enquêtes sur les entreprises sont très difficiles parce que les entreprises n'ont pas le temps pour les enquêteurs. Elles sont plus préoccupées par la réalisation de leurs objectifs de production et de vente des biens et services. ”

« Ce sont ces difficultés que nous avons rencontrées et qui se poursuivent » a conclu le Directeur de la DPES du CEPICI.

Il faut signaler que l'enquête porte à la fois sur des entreprises installées à Abidjan et celles localisées à l'intérieur pays.

LE GUICHET UNIQUE DU CEPICI, BILAN POSITIF EN 2014



Le Guichet Unique du CEPICI a fait, du 5 au 7 décembre à Yamoussoukro, le bilan de ses activités au titre de l'année 2014.

A cette occasion, le Directeur du Guichet Unique, Mme Tégnan Sandrine a fait une présentation générale des activités de son département avant de laisser le soin aux chefs services d'égrener les statistiques respectives du Guichet des Formalités d'Entreprise, du Service Formalités et Assistance, du Service Agrément à l'investissement et du Service Terrain Industriel.

Cette rencontre à Yamoussoukro a été aussi le lieu pour instruire le personnel du CEPICI sur les notions d'accueil lors d'une formation au cours de laquelle, il a été invité à cultiver davantage l'esprit pour exécuter l'immense tâche qui lui a été confié.

Les agents du CEPICI ont été appelés à mémoriser cette phrase forte du formateur

«une équipe de champions ne battra jamais une équipe championne»

Le budget du CEPICI comptant pour l'année 2015 a été également passé en revue pour ajuster les challenges à affronter pendant ladite année.

Il faut noter qu'à la date du 30 novembre 2014, ce sont 5983 entreprises qui ont été créées au Guichet Unique du CEPICI.

SOCIAL :

LE CEPICI SOLIDAIRE DES ORPHELINS DE L'ONG MISSION D'AMOUR



Une donation constituée de vivres et non-vivres a été faite le 19 décembre 2014 à Abidjan-Marcory, par le CEPICI à l'ONG Mission d'Amour pour soutenir la prise en charge des orphelins.

Ce centre social fondé en 2005 s'occupe des enfants dont les mères sont décédées en couche. Depuis le début de ses activités, c'est au total, 350 enfants qui bénéficient des services de l'ONG Mission d'Amour.

Nous sommes venus vous exprimer notre solidarité a dit le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS à l'endroit des responsables du centre social. Pour justifier son geste de bienfaisance, le Directeur Général a indiqué qu' « il faut investir dans le capital humain, car l'objectif des investissements, c'est le bien-être des populations et ces populations doivent être en vie pour en bénéficier».

La présidente fondatrice de cette organisation non gouvernementale, Mme KONE Fidèle n'a pas caché sa joie devant l'action caritative du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire, à la veille des fêtes de fin d'année. « Un geste qui va énormément soulager les enfants », s'est-elle réjouie.

Pour l'occasion, la délégation du CEPICI était accompagnée du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements du Bénin, M. EDE Yaobi Victorien.

Les actions relevant de la responsabilité sociétale, le CEPICI en fait davantage. Le 19 novembre 2014, des dons ont été collectés par le Centre auprès des lauréats du concours Start Up du forum ICI 2014 pour soutenir les orphelins du Village SOS d'Aboisso et de l'Orphelinat de Filles de Grand-Bassam.

SOCIAL : DES START UP SOLIDAIRES DES ORPHELINATS À ABOISSO ET GRAND-BASSAM



Les lauréats du concours de Start Up du forum ICI 2014 ont exprimé, le 19 novembre 2014, leur solidarité aux pensionnaires des orphelinats d'Aboisso et de Grand Bassam à travers d'importants dons en vivres et non-vivres qu'ils ont remis à ces deux centres sociaux.

D'une valeur globale de 2 102 000 F CFA, ces dons étaient constitués de sacs de riz, de friandises, de pots de peinture, de savons, de kits solaires et de modules hydroponiques pour les cultures hors sol.

En réceptionnant ces dons, M. Beugré représentant le directeur du village SOS d'Aboisso a dit toute l'émotion qui l'animait. «Vraiment, c'est Dieu qui vous a envoyé ici, parce que vous êtes arrivés à point nommé» s'est-il réjoui.

A son tour, la Directrice de l'Orphelinat national de Filles de Grand Bassam, Mme Marie Cécile Ouattara n'a pas caché sa joie devant cet acte de générosité de ces jeunes entrepreneurs.

«Cela ne peut que nous réjouir d'autant plus que, pour la plus part, ils (Start Up, ndlr) nous font profiter de ce qu'ils ont pu mettre en place dans le cadre de cette compétition... Merci pour ce grand amour qu'ils ont apporté aux enfants ».

Expliquant le but visé par cette initiative caritative, la Directrice Générale Adjointe du CEPICI, Mme AMICHIA Solange a indiqué que «cette visite s'inscrit résolument dans une dynamique de solidarité pour d'une part, permettre aux jeunes Start-Up de s'inspirer des approches de capital social, indispensables dans l'exercice de leurs activités, et d'autre part, permettre à nos jeunes enfants de ces établissements de se familiariser avec le monde de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire ».

M. ENOH Ephrem, qui représentait le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan à cette rencontre, a soutenu que ce geste est « un symbole de solidarité » qui traduit en acte l'esprit du « vivre ensemble » prôné par le Président de la République, SEM Alassane Ouattara.

Le concours Start Up organisé lors du forum international ICI 2014 par le CEPICI, consistait à détecter et promouvoir les meilleurs jeunes entrepreneurs et/ou porteurs de projets.

Sur un total de 332 candidatures enregistrées, 50 finalistes ont été présélectionnés et auditionnés par un jury qui en a retenu les 10 premiers lauréats primés lors de la cérémonie de clôture dudit forum. Il s'agit entre autre de :

- M. Castel Alexandre de Station Energy (énergie solaire),
- M. Yao Kouadio d'ECOFIND-CI (agribusiness),
- M. Koné Gninnagnon de Riz Delice (Agribusiness),
- M. Ehui Khan Jean-Delmas de Moh Ni Bah (NTIC, déclaration des naissances par SMS),
- M. Djibré Serge Franck Aimé de Brava Afreeca (Ntic, automate de distribution d'unité téléphonique),
- M. N'vally Koné de Thé de Savane (Agribusiness), etc.

Pour ces entrepreneurs, cette action de bienfaisance réside dans leur volonté de faire profiter à la société, y compris les démunis, le fruit de leurs idées.

L'orphelinat national de Filles de Grand-Bassam a un effectif de 112 pensionnaires dont il a totalement la charge.

Le village SOS d'Aboisso a, sous sa responsabilité, les soins de 286 enfants au total et subsiste grâce aux dons en espèce et en nature des personnes et structures de bonne volonté. Ce centre est subdivisé en cellules familiales comptant 10 enfants qui vivent dans chacune des 10 maisons du Village SOS.

Il faut préciser que d'autres moyens de soutien à cette organisation caritative, existent notamment le parrainage d'un enfant à 2.500 FCFA par mois, ou d'une maison 25.000 FCFA par mois ou encore du village 250.000 FCFA par mois.

INVESTISSEMENTS : LE CEPICI FAIT DÉCOUVRIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DE LA CÔTE D'IVOIRE À DES HOMMES D'AFFAIRES INDIENS

Une délégation d'hommes d'affaires indiens en mission de prospection en Côte d'Ivoire, a été reçue le 08 décembre 2014 par le CEPICI pour explorer les opportunités d'investissements dont regorge le pays.

Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS a présenté le CEPICI comme étant la porte d'entrée de l'investissement dans la mesure où il est l'outil du Gouvernement ivoirien en charge de l'attraction des investisseurs et de l'amélioration du climat des affaires.

En dehors de la création des entreprises en 24H et à moindre coût, le CEPICI gère le code investissements qui est un catalogue d'avantages offerts aux créateurs d'entreprises en vue de leur faciliter les investissements.

Le Plan National de Développement (PND 2012-2015) leur a également été égrené par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS. A ce propos, il a rappelé que la Côte d'Ivoire a fait le choix du secteur privé comme moteur de la croissance économique. C'est pourquoi, 60% des projets contenus dans le PND sont à financer par le secteur privé.

« L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est en permanente amélioration » a soutenu le Directeur Général du CEPICI précisant que la stabilité politique, la croissance économique et la sécurité contribuent efficacement aux progrès qui permettent de faire aisément les affaires en Côte d'Ivoire.

Ce sont 24 opérateurs économiques indiens représentant 15 entreprises qui ont séjourné à Abidjan du 7 au 10 décembre 2014. Ils ont rencontré au cours de cette mission plusieurs Ministres ivoiriens afin de mieux cerner les projets spécifiques à chaque ministère.

SECTEUR PRIVE:

150 ENTREPRISES IVOIRIENNES SE FROTTENT À L'EXPÉRIENCE MAROCAINE



A l'occasion de la visite du président de la République dans le royaume chérifien, les opérateurs économiques ivoiriens ont saisi l'occasion de nouer des partenariats avec des entreprises marocaines.

Ces entreprises ont effectué le déplacement pour se frotter à l'expérience de leurs pairs marocains. Ainsi, avant même l'arrivée du chef de l'Etat ivoirien, des visites ont été effectuées dans des entreprises comme Cartier Saada qui opère dans l'agro-business spécialisée dans

les conserves d'olives et l'Atelier IKS, investi dans le textile.

Ces visites ont permis à la délégation d'hommes d'affaires de découvrir le savoir-faire marocain et de s'imprégner de ces exemples de réussite. Un forum économique maroco-ivoirien organisé sous le thème « Maroc – Côte d'Ivoire : une dynamique de co-émergence en marche » a eu lieu le 21 janvier entre opérateurs économiques ivoiriens et marocains.

Après les visites, un networking lunch a été organisé au Restaurant Palais Chahramane de la Médina, pour renforcer les liens et enrichir les relations entre ces hommes d'affaires ivoiriens dans une ambiance conviviale.

Pour le Directeur Général du CEPICI, « c'est du jamais vu en Côte d'Ivoire depuis Félix Houphouët Boigny et l'engouement des entreprises ivoiriennes est total ».

Le Président de la République qui s'est envolé ce mardi, 20 janvier 2015 pour le Maroc y entame une visite officielle après les deux visites effectuées par le Souverain du royaume chérifien.

En effet, le Roi du Maroc, Sa Majesté Mohamed VI s'était rendu à Abidjan en mars 2013 et en février 2014 pour des visites officielles.

Ce séjour de SEM Alassane OUATTARA a consacré la consolidation de la coopération bilatérale et la signature de plusieurs accords institutionnels entre les deux pays.

INVESTISSEMENTS : DES CHINOIS PRÉVOIENT LA CONSTRUCTION D'UNE VILLE INDUSTRIELLE EN CÔTE D'IVOIRE À 10 MILLIARDS USD



Une délégation d'hommes d'affaires Chinois a été reçue le 26 janvier 2015, par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS, pour échanger sur un projet de construction d'une ville industrielle en Côte d'Ivoire.

C'est un investissement global de 5 à 10 milliards USD soit plus de 5.000 milliards de FCFA qui est prévu dans ce projet pharaonique. En effet, le porteur du projet qui est Wande Group, entend bâtir une nouvelle ville avec toutes les commodités en matière d'infrastructures de nouvelles technologies.

La particularité de cette ville, c'est l'aménagement d'une zone industrielle. L'espace sollicité est de 10 km² et devant se situer non loin d'une zone portuaire. Les échanges entre le CEPICI et la délégation conduite par le président de Wande Group, M. WANG Yue Gong, ont porté sur les modalités de réalisation de ce vaste projet qui va générer plus de 30.000 emplois directs.

M. WANG a rassuré le CEPICI, à travers son premier responsable, sur la disponibilité des fonds pour l'investissement. « Ne vous inquiétez pas pour les fonds, nous avons les ressources » a affirmé l'homme d'affaire chinois. Ce projet va contribuer à hauteur 3,5 milliards USD au PIB de la Côte d'Ivoire.

En revanche, il sollicite de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire, outre l'espace, l'exonération douanière sur l'importation de tout le matériel nécessaire pendant les 8 à 10 années d'investissement.

A cet effet, une rencontre avec le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, SEM Daniel Kablan DUNCAN, a eu lieu avec ces investisseurs pour voir la faisabilité dudit projet.

Cet investissement se situe dans le cadre de l'appel du Président chinois, SEM Xi Jinping à ses compatriotes d'investir à l'étranger ; car « le marché chinois est saturé ».

DISTINCTION : LE DG DU CEPICI DANS LE TOP 100 DES PERSONNALITÉS QUI ONT FAIT BOUGER L'AFRIQUE EN 2014



Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS a été classé parmi les 100 personnalités « qui ont fait bouger l'Afrique en 2014 » selon le magazine économique panafricain, Financial Afrik.

Ce magazine, dans son classement, a mis en lumière 100 « hommes et femmes qui interviennent dans les domaines de l'économie et de la Finance et qui, de par leurs positions, contribuent à la transformation de l'Afrique ».

Le choix porté sur le Directeur Général du CEPICI se justifie par les importantes réformes opérées pour améliorer l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Lesquelles réformes ont été reconnues par le Groupe de la Banque Mondiale qui a maintenu le pays dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde. D'autres Ivoiriens figurent dans ce classement.

Il s'agit notamment du Gouverneur de la BCEAO, M. Tiémoko Meyliet KONE et du Ministre Thierry TANOÛ, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.

Financial Afrik signale toutefois qu'il ne s'agissait pas dans ce classement « d'imposer des visages mais de susciter le débat autour des personnes qui ont fait l'actualité de différentes manières ». La tête du classement a été attribuée au Président de la Banque Africaine pour le Développement (BAD), M. Donald KABERUKA, fait-on noter.

SECTEUR PRIVE : QUATRE JEUNES ENTREPRENEURS APPUYÉS À HAUTEUR 75.3 MILLIONS DE FCFA PAR LE FIDEN



Quatre lauréats du concours Start Up du Forum ICI 2014 se sont vus prêter la somme globale de 75.3 millions de FCFA pour appuyer leurs investissements, à l'occasion d'une cérémonie organisée à cet effet, le 08 janvier 2015 à Abidjan.

Cet appui financier a été accordé par le Fonds Ivoirien pour le Développement des Entreprises Nationales (FIDEN) après toutes les étapes d'examen des différents projets.

Ce financement a été recherché par le CEPICI qui accomplissait ainsi sa mission d'accompagner les lauréats du concours Start Up du forum ICI 2014.

Ce sont MM YAO Kouadio, du projet Ecofind- CI (Agribusiness), Serges DJIBRE, du projet Brava Afreeca (NTIC) et N'vally KONE du projet « Thé Savannah » (Agri-business) qui ont obtenu chacun, un chèque de 20 millions de FCFA. Le promoteur du projet Riz Délice (Agri-business), M. KONE GninInagnon a pour sa part, reçu un chèque de 15.3 millions de FCFA.

Le représentant du Premier Ministre, M. YAO-BHOREY Casimir a salué « l'esprit de complémentarité » dont ont fait preuve le CEPICI et le FIDEN, deux entreprises publiques.

“ Cela doit servir de modèle à toutes les entreprises nationales ”

a-t-il recommandé, tout en saluant l'initiative de ces entreprises qui font des efforts pour soutenir l'entrepreneuriat.

Citant le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan DUNCAN, il a soutenu que le secteur privé doit être le moteur de la croissance économique de la Côte d'Ivoire.

Après ces 4 lauréats, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS se veut confiant que d'ici juin 2015, tous les autres Start Up puissent à leur tour bénéficier de ce même appui qui est remboursable.

Le porte-parole des bénéficiaires, M. Serges DJIBRE a rassuré le CEPICI et ses partenaires du meilleur usage de ces fonds qu'ils viennent de recevoir. « Nous plaçons ce jour sous le sceau de la responsabilité ». Responsabilité dans la gestion de ce prêt afin de ne pas briser l'élan de solidarité qui doit toucher les autres entrepreneurs et porteurs de projets.

Il faut rappeler que le FIDEN a été créé en 1999. C'est un organisme de prêt au profit des Petites et moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes. Il est sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME.



INFORMER | GUIDER | ASSISTER

**LE CEPICI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS
INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE**

*Pour toutes informations, contactez le CEPICI
au +225 20 31 14 00 ou sur www.cepici.gouv.ci*

